



Communiqué – 23/05/2016

# REMPART 50 ans

## Un livre, une exposition

*Une campagne de financement participatif pour réaliser un livre et une exposition et mettre en lumière une voie originale d'intervention sur le patrimoine qui fait ses preuves depuis 50 ans.*

### 50 ans d'action associative au service du patrimoine et des hommes

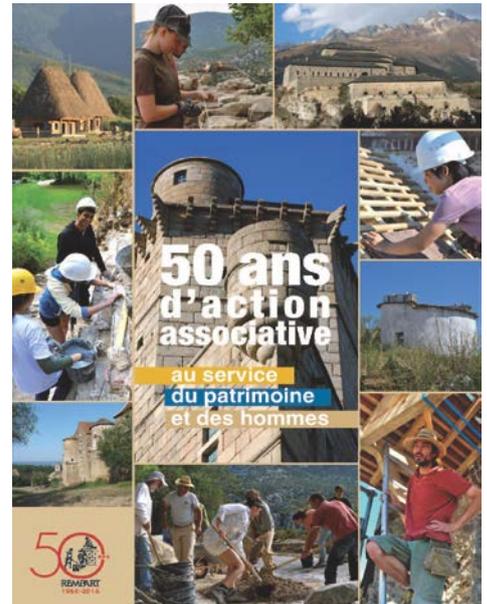
Le mouvement REMPART est né le **11 juillet 1966** de la volonté du Touring Club de France de participer à la réhabilitation du patrimoine et de répondre aux bonnes volontés suscitées par l'émission télévisée "**Chefs d'œuvre en péril**". L'idée est alors de permettre aux bénévoles qui ont entrepris la sauvegarde d'un monument d'échanger leurs expériences et de renforcer ainsi leurs moyens d'action. C'est également l'occasion pour ceux qui ne peuvent entreprendre un tel sauvetage, de participer aux activités organisées par les autres.

A l'orée des années 70, REMPART compte une centaine de membres et a mis au point un système de formation des **animateurs bénévoles**, en liaison avec les services de l'Etat, dans un souci de **qualité des travaux**.

Pendant la décennie suivante, REMPART affirme son **rôle d'interlocuteur public** et développe des initiatives en matière d'**éducation** et d'**animation culturelle**, notamment par la création d'activités d'édition et l'engagement auprès de publics spécifiques.

Dans les années 90, les nouveaux statuts de l'Union permettent à des associations qui n'organisent pas de **chantiers de bénévoles** d'adhérer comme membres associés. C'est aussi le temps du renforcement de la **politique qualité**.

A l'entrée du XXI<sup>e</sup> siècle, par le nombre de sites pris en charge et l'étendue de son champ d'intervention, l'Union REMPART est le **premier mouvement national œuvrant, de façon concrète et organisée, pour la sauvegarde du patrimoine**. A sa reconnaissance au plan national répond aussi un **développement international**, son influence dépasse désormais les frontières.



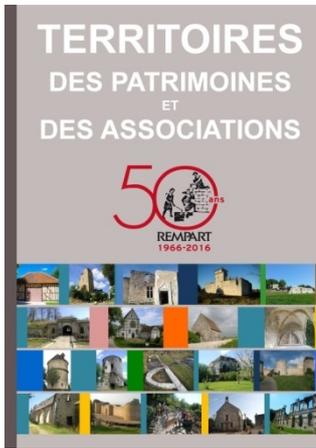
### A quoi servira la collecte ?

La collecte servira à réaliser un livre et une exposition.

Le livre « **REMPART, 50 ans d'action associative au service du patrimoine et des hommes** » donnera la **parole aux bénévoles, aux associations et aux partenaires institutionnels et privés** qui nous ont accompagnés et ont rendu notre projet possible. Au côté des souvenirs et de l'affirmation des valeurs du mouvement trouveront places les actions d'aujourd'hui et les intentions d'avenir.

L'exposition « **Territoires : des patrimoines et des associations** » a été présentée en avant-première au **congrès REMPART de mai** en Bourgogne. Elle sera présentée tout le mois de **juillet dans le Marais à Paris**, en **novembre au Salon du Patrimoine** et naviguera à **travers la France** selon les occasions.

**Le budget prévisionnel pour la conception, la fabrication, la diffusion et la promotion du livre et de l'exposition chiffre à 20 000 € REMPART recherche 8 000 € par le financement participatif.**



**UN MOUVEMENT, UN RÉSEAU**

REMPART est l'union d'associations locales de sauvegarde du patrimoine. Chaque projet associatif est créé à l'initiative de citoyens qui choisissent de s'engager ensemble pour le sauvegarde, la restauration et l'animation de leur patrimoine local.

Indépendantes dans le portage de leurs projets locaux, les associations n'en partagent pas moins des valeurs et souhaitent s'enrichir pour les promouvoir. Faire reconnaître l'importance des bénévoles sur le patrimoine, transmettre le patrimoine et les techniques traditionnelles de construction, favoriser le développement économique et social des territoires.

Aussi, à l'heure de la réforme territoriale, l'Union tient à affirmer la légitimité de ses actions reconnues à sa position comme des interlocuteurs incontournables.

Au national, c'est à la fois une action de représentation et d'animation du réseau qui se joue. Faire connaître, promouvoir, accompagner, conseiller. C'est aussi l'affirmation de l'attachement à tous au patrimoine, au bénévolat et à la mobilité.

Reconnue pour son action des 50 dernières années, REMPART est une source d'inspiration pour des partenaires étrangers qui entraînent leur réflexion sur la protection du patrimoine ou cherchent à inventer leur modèle d'intervention bénévole sur le patrimoine.

Le réseau REMPART européen fait :  
 175 associations locales  
 8 jeunes régionales  
 50 bénévoles dans 30 pays

**PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ**

A l'origine de l'Union, les chantiers internationaux de bénévoles sont certainement la façon la plus connue de s'engager collectivement et bénévolement pour le patrimoine.

Au fil des ans et au gré des politiques, d'autres jeunes se sont joints à ces projets d'intérêt général et souhaitent des concours, services civiques, volontaires européens, volontaires en service civique... Sur des durées longues, au côté d'associations, ils ont expérimenté une façon différente de prendre sa place dans la société.

Parce que l'on protège ce que l'on aime et que l'on aime ce que l'on conçoit, les associations membres de REMPART mènent depuis longtemps des actions patrimoniales. En s'adressant au jeune public, c'est le citoyen de demain que l'on entend former. Quant au public jeune adulte, il est jamais trop tard pour le sensibiliser !

Fort de cette expérience de transmission, l'Union s'est engagée sur le chemin de l'insertion sociale des hommes et des femmes par l'intervention sur le patrimoine. Parce que le patrimoine, support concret s'il en est, est assis sur l'histoire structurée dans le temps et l'espace, marqueur de la culture et de l'histoire de la société dans laquelle le citoyen évolue.

Chaque année :  
 65 chantiers en service civique  
 340 personnes accueillies  
 1 500 heures d'activités  
 1 500 jeunes associés  
 8 300 bénévoles d'associations locales  
 21 000 heures mobilisées

**REMPART, UNE DIMENSION INTERNATIONALE QUI S'AFFIRME**

Dans la tradition des chantiers internationaux, REMPART s'est inscrit très tôt dans une dynamique d'accueil de bénévoles étrangers. Des liens se sont tissés avec les pays d'Europe de l'Ouest, puis de l'Est, et bien au-delà. Des partenariats de plus en plus variés ont permis d'enrichir les échanges et d'affirmer la dimension internationale du chantier comme du patrimoine se sont construits.

Aujourd'hui, REMPART, à l'international, c'est un réseau de partenaires sans autre objectif commun. Un concept décliné de la Chaire à la Tunisie dans des coopérations reconnues et utiles au renforcement des capacités de la société civile. Des associations qui accueillent en France des partenaires étrangers pour partager et apprendre.

REMPART à l'international, c'est aussi un état d'esprit partagé de la Roumanie au Maroc, du Portugal à Israël. Un lien dans lequel l'amitié est un moteur autant que la volonté de préserver un patrimoine. La conviction que l'action collective et transnationale contribue à créer un monde meilleur, plus solidaire et respectueux de chacun.

Dans cette démarche, le chantier de bénévoles est un moyen d'agir sur le patrimoine et sur la société en développant une « conscience patrimoniale ».

50 partenariats dans 30 pays  
 250 bénévoles à l'étranger chaque année  
 20 000 heures d'activités réalisées en France depuis 1985

REMPART est membre du Réseau France, de l'CCPA, et de l'INPTO

## Un don défiscalisable

L'Union REMPART est une **association reconnue d'utilité publique**. Cette reconnaissance par l'État vous permet de déduire de vos impôts une partie de votre don.

**Particuliers** : votre don vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu des personnes physiques égale à 66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

**Entreprises** : votre don vous donne droit à une réduction d'impôt sur les sociétés (IS) à hauteur de 60 % du montant de votre don, dans la limite d'un plafond de 0,5% de votre chiffre d'affaires.

## Comment faire un don ?

REMPART a déposé son projet de financement participatif sur la plateforme Dartagnans.

Partenaire de l'opération et sécurisée, la plateforme vous permettra de faire un don en ligne en toute sérénité avec votre carte bancaire ou par virement. Immédiatement après validation de votre don, vous recevrez votre reçu fiscal par courriel.

Pour donner en ligne : <https://dartagnans.fr/fr/projects/rempart-50-ans/campaign>

Vous pouvez aussi soutenir l'association en envoyant un chèque (libellé à l'ordre de REMPART) à : **REMPART 50 ans - 1 rue des Guillemites - 75004 Paris**

**Merci de votre soutien !**

